

Zeitschrift: Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung
Band: 6 (1939)
Heft: 5-6

Artikel: Notice historique et généalogique sur les dynastes de Bienne [suite]
Autor: Imer, Florian
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-697996>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Notice historique et généalogique sur
les dynastes de Bienne*

par *Florian Imer*, docteur en droit et juge d'appel, Berne (Suite)

IV. Le chevalier Ulrich de Bienne

Ulrich fut le dernier membre de la maison de Bienne ayant rempli les fonctions de maire de cette ville au XIII^e siècle. Il se défit d'une grande partie de ses biens, encore assez considérables, en faveur de l'Eglise. L'Evêque de Bâle, Bechtold de Ferrette, certifie lui-même, dans un document daté du 10 mars 1251, que son vassal, le chevalier Ulrich de Bienne, a fait don à l'abbaye de Bellelay, d'une maison et d'une cour à Bienne, avec toutes les terres qui en dépendent, de même que de ses propres biens de Safnern et de Lamboing²³⁾). Le 4 avril 1273, Ulrich donne, en commun avec ses frères Hermann et Jean, leur maison sise derrière l'église de Bienne, avec tous ses accessoires qu'ils reprennent en fief héréditaire²⁴⁾), aux frères de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem à Buchsee. Mais Ulrich ne se contente pas de témoigner par ces donations de son désintéressement et de son profond attachement à l'Eglise. Il va jusqu'à s'engager avec les siens, pour obtenir l'avancement d'un parent dans les ordres, espérant peut-être ainsi assurer la vie éternelle à son âme chrétienne. Il prend l'engagement solennel, avec son frère Othon et son fils Imer, dans un acte du 14 septembre 1305²⁵⁾), d'obtenir de son neveu — fils de son frère Hermann — le moine Nicolas de Bienne, pour le cas où ce dernier serait élevé à la dignité d'abbé de Cerlier, qu'il reconnaîsse les droits d'avouerie du comte Rodolphe de Neuchâtel, seigneur de Nidau. Pour le cas où Nicolas ne se conformerait

²³⁾ Fontes II, No 310.

²⁴⁾ Fontes III, No 38. Original aux archives de l'Etat de Berne. Fach Fraubrunnen.

²⁵⁾ Fontes IV, No 131. Une copie de cet acte est déposée aux archives de l'Etat de Berne.

pas à cette promesse, tous les trois contractants se constituaient otages à Berne.

V. Imer et Othon de Bienne, châtelains du Schlossberg

En date du 6 mai 1304, Imer de Bienne et sa femme Poretta abandonnent à l'Evêque de Bâle, Pierre d'Aspelt, leurs propriétés de Chanfrancon (Chavannes ?) et de Lamboing, ainsi qu'une maison dans la vieille ville de Bienne, deux poses de terrain près de Mett et une prairie au Brühl près de Madretsch, fief héréditaire du couvent de St-Alban à Bâle, et reçoivent en échange un fief castral au Schlossberg²⁶⁾.

Peu après, Othon de Bienne, oncle d'Imer, remet au Chapitre de Bâle, avec le consentement de son épouse Itine, un certain nombre des biens qu'ils possédaient à Mett, Lamboing, Nods et dans la ville de Bienne, en échange de 40 marcs d'argent que le Prince-Evêque lui rend, aussi, sous la forme d'un fief castral au Schlossberg²⁷⁾.

Pierre d'Aspelt venait, en effet, de fortifier le Schlossberg, érigé de 1283 à 1288 par l'Evêque Henry d'Isny. Il cherchait à en grossir la garnison composée de nobles de la région sur lesquels le Prince-Evêque exerçait la protection d'un suzerain, en échange de quoi ses vassaux s'obligeaient à faire, du château ou de ses dépendances, leur demeure permanente et à le défendre en cas d'attaque.

Quand Imer de Bienne et Poretta vinrent desservir leur fief castral, en 1304, ils retrouvèrent au château d'autres protégés du prince. Les frères Jean et Reynold de Tavannes y possédaient, depuis 1299 déjà, une maison de pierre, dans la baile (Vorburg) du château. Le prêtre Dietrich, curé de la Blanche Eglise, en avait

²⁶⁾ *Littera Infeodationis Imerii de Biello militis, super feodo castrensi in Slosperch.* Voir *Fontes IV*, No 157 et «Alt adeligen Lehnbuch» de l'Evêché de Bâle, copie de 1441.

²⁷⁾ *Fontes IV*, No 220, 23 mars 1306/15 mars 1307.

une en bois. Dans la suite, cependant, les Tavannes n'eurent l'obligation de résider dans leur fief qu'en temps de guerre, la présence des nouveaux vassaux Imer et Othon de Bienne étant suffisante en temps normaux. Toutefois, les nobles de Lobsingen acquirent aussi une maison au-dessous du Schlossberg²⁸⁾. (A suivre.)

Wie wurden altdeutsche Personennamen zu Familiennamen?

Von G. Zollinger (Fortsetzung)

Wechselbeziehungen zwischen Geschlechts- und Siedelungsnamen.

Schon zur Zeit der Einnamigkeit fällt die mächtige Anzahl der Abstammungs- oder Kollektivbenennungen mit -ing (altertümlicher -ung) auf: Rading, Hozing, Huning, Wining, Liubing, Herinc, Harding, Herting, Billung, Baldung, Liutunc, Ating, Naning, Richinc, Zulling (Zullung), Iring (Irung), Sciltung, Sweding, Bödalung, Nivilung (Nibelung, Neveling), Ruching (Ruohhing), Snellung, Gering, Hrabaning usw. Die Endung -ing bezeichnete die Deszendenz und somit auch den einzelnen Zugehörigen zu einem «cnuosal». Heutige Namen auf -inger sind, wo es zugehörige Ortsnamen auf -ingen oder -ikon gibt, vorerst als Herkunftsnamen zu deuten (Hulliger von Heimiswil ursprünglich von Hulligen b. Dürrenroth), was aber nicht ausschliesst, dass diese Geschlechter eben doch zur Sippe dessen gehörten, nach dem der Ort bezeichnet wurde. Der Ritter Jakob von Büetingen (1252/1292) wird auch Jac. dict. Büeting und Jacobus Büetingus genannt. Benninger sind desselben Stammes wie die «von Benikon», die Russinger wie die «von Russikon», Zollinger wie die «von Zollikon» usw. Gelegentlich findet sich sogar die nämliche Person einmal unter der Benennung «(von) ... ikon», das andere Mal als «... inger». Wo es sich ursprünglich nur um wenige Gehöfte als Siedelung einer Sippschaft handelte,

²⁸⁾ Actes de la Société jurassienne d'Emulation 1913, p. 60. H. Türler: Le Château du Schlossberg.